



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Muret, le 21 novembre 2014

Secrétariat des CSS
DREAL Midi-Pyrénées
Unité Territoriale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES
tél : 05 61 15 39 96
mél : css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la CSS BOUSSENS,
personnes et organismes associés aux PPRT Antargaz et
BASF

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) Boussens qui fera également office de réunion des personnes et organismes associés aux Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) Antargaz et BASF et qui se tiendra :

Le vendredi 5 décembre 2014 à 09H30

à la sous-préfecture de Muret

L'ordre du jour de ce comité est le suivant :

- 1- Approbation du compte-rendu de la CSS du 30 juin 2014 ;
- 2- Bilan annuel de la société Antargaz ;
- 3- Bilan annuel de la société BASF ;
- 4- Point d'avancement du PPRT de la société Antargaz ;
- 5- Point d'avancement du PPRT de la société BASF ;
- 6- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président de la CSS,

Françoise BEYRIES